

# Financements nationaux

Toute demande de financement  
doit être étudiée avec votre  
réfèrent de territoire

Caf

## Je bénéficie d'une prestation de service (hors Clas)

Partenaire

	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Je déclare mes données* prévisionnelles 2025												
La Caf me verse le 1 <sup>er</sup> acompte sous réserve de la réception de la déclaration prévisionnelle 2025												
Je déclare mes données* réelles 2024												
La Caf régularise mes droits réels 2024 si nécessaire												
Si je suis gestionnaire d'un EAJE et/ou d'une micro-crèche Paje, je réponds à l'enquête Filoué												
La Caf me verse le 2 <sup>ème</sup> acompte prévisionnel 2025 sous réserve de réception des données* réelles 2024												
Je déclare mes données* réelles du 1 <sup>er</sup> semestre 2025 et mes données* prévisionnelles du 2 <sup>ème</sup> semestre 2025												
La Caf régularise mes droits prévisionnels 2025 si nécessaire												
Je déclare mes données* réelles des trois premiers trimestres 2025 et les données* prévisionnelles du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2025												
La Caf régularise mes droits prévisionnels 2025 si nécessaire												
Si ma convention prend fin au 31/12/2025, je demande le renouvellement de ma convention à la Caf												
La Caf m'envoie la convention de renouvellement												
J'envoie la convention signée accompagnée des pièces justificatives												

J'effectue toutes mes démarches en ligne grâce au service Afas en me connectant à [Mon Compte Partenaire](#) sur le [caf.fr](#)

\*données d'activité et financières



Caf

Partenaire

## Je bénéficie ou souhaite bénéficier d'une subvention nationale d'investissement Fonds Publics et Territoires

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
J'ai bénéficié d'une subvention en 2024, je transmets mes données de bilan												
La Caf régularise mes droits 2024 si nécessaire, sous réserve de la transmission des données de bilan												
Je dépose ma demande de subvention 2025												
La commission d'action sociale de la Caf étudie les demandes de subvention 2025 dans la limite des enveloppes budgétaires. Si ma demande est accordée pour un montant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inférieur ou égal à 23 000 € : je reçois une notification de droit</li> <li>• Supérieur ou égal à 23 000 € : je reçois une notification de droit et une convention de financement</li> </ul>												
Je retourne ma convention signée s'il y a lieu, avec les pièces justificatives nécessaires												
Je perçois mon financement au fur et à mesure de la transmission de mes pièces justificatives												

Pour une subvention d'investissement inférieure ou égale à 30 500 €, je dois terminer mes travaux et fournir les pièces justificatives avant le 30/06/N+3.

Pour une subvention d'investissement supérieure à 30 500 €, je dois terminer mes travaux et fournir les pièces justificatives avant le 30/06/N+5.

N correspond à l'année de décision de l'aide financière accordée.

Caf

Partenaire

## Je bénéficie ou souhaite bénéficier d'une subvention nationale d'investissement Piaje – FME - Investissement ALSH

	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Je dépose mon dossier de demande												
La commission d'action sociale de la Caf étudie les demandes de subvention dans la limite des enveloppes budgétaires												
Si ma demande est accordée, la Caf m'envoie une convention												
Je retourne ma convention signée avec les pièces justificatives nécessaires												
Je transmets les justificatifs attestant de la réalisation de l'investissement												
La Caf me verse la subvention d'investissement à réception des pièces justificatives												

Pour une subvention d'investissement inférieure ou égale à 30 500 €, je dois terminer mes travaux et fournir les pièces justificatives avant le 30/06/N+3.

Pour une subvention d'investissement supérieure à 30 500 €, je dois terminer mes travaux et fournir les pièces justificatives avant le 30/06/N+5.

N correspond à l'année de décision de l'aide financière accordée.